



Pôle ressource parentalité AideraVar

Médico-social

Date de publication : 21/07/2026

Janv2026 pole ressource fondation notre dame: [Lien Youtube](#)

Généralités

Objectif :

L'objectif principal du pôle de guidance parentale est de soutenir les parents d'enfants autistes en leur apportant des outils concrets pour mieux comprendre et accompagner leur enfant dans le quotidien. Le dispositif vise à renforcer les compétences parentales en transmettant des stratégies éducatives adaptées et des modes de communication appropriés. Par ailleurs, le pôle cherche à réduire l'isolement des familles en leur offrant un lieu ressource et un espace de partage avec d'autres parents. Le but est de favoriser un environnement familial apaisé, en permettant aux parents de s'exprimer leurs difficultés et de recevoir un accompagnement personnalisé. Enfin, le dispositif contribue à améliorer le bien-être global de l'enfant et de sa famille, en facilitant l'accès à des solutions adaptées sur le territoire.

Crée en 2023, le pôle Guidance Parentale de l'association AideraVar apporte une réponse aux besoins croissants des familles d'enfants autistes qui se retrouvent souvent démunies face au quotidien et au manque de solutions adaptées sur le territoire.

Le dispositif est totalement accessible, gratuit et sans notification MDPH, permettant à toute famille, avec un diagnostic établi ou uniquement une suspicion, d'obtenir un soutien immédiat dans un contexte parfois urgent. Ce positionnement innovant s'inscrit au cœur des enjeux actuels de l'accompagnement des personnes autistes en reconnaissant la nécessité d'un appui précoce, souple et réactif pour prévenir l'épuisement familial et renforcer les compétences parentales.

La pratique repose sur un accompagnement au domicile et au sein de la structure, où l'équipe observe l'enfant dans ses environnements de vie réels. Cette immersion permet d'apprendre à connaître les enfants, les obstacles auxquels la famille est confrontée, et de proposer des stratégies éducatives concrètes : outils de communication, soutien sensoriel, organisation du quotidien, compréhension des comportements. Les recommandations sont pensées pour être immédiatement applicables, réalistes et adaptées aux besoins spécifiques de chaque famille. Cette guidance parentale, centrée sur l'expertise de terrain, vise à redonner confiance aux parents dans leur rôle éducatif.

Le dispositif développe une offre collective favorisant la pair-aidance. Le pôle organise des ateliers parents-enfants (tels que des ateliers danse), des cafés parents ouverts à tous, ainsi que des sorties collectives comme des randonnées ou pique-niques. Ces moments partagés permettent aux familles de rompre avec l'isolement, de normaliser les difficultés, d'échanger leurs expériences et de créer un véritable réseau de soutien. En accueillant chaque parent dans sa singularité, le dispositif contribue à renforcer les liens familiaux et à offrir des espaces de partage et de soutien au-delà des dispositifs médico-sociaux traditionnels.

Une autre force de la pratique réside dans son ancrage territorial solide. Le pôle Guidance Parentale est présent au sein de multiples réseaux locaux : réseaux d'aide à la parentalité, Maison des Parents, Communauté 360, MDPH, DAPV... Ces partenariats permettent un repérage précoce des familles en difficulté, une orientation vers les ressources adaptées, et un travail conjoint avec les acteurs du territoire. Cette articulation territoriale fait du dispositif un outil agile, réactif et accessible pour des publics souvent éloignés des institutions classiques, notamment dans les zones rurales ou faiblement dotées en services spécialisés.

Enfin, le pôle repose sur la constitution d'une équipe pluridisciplinaire combinant expertise professionnelle et savoirs expérientiels. L'équipe rassemble une éducatrice spécialisée à temps plein, une psychologue à 0,6 ETP, une mère bénévole experte des démarches administratives et sociales, ainsi qu'une personne concernée par l'autisme apportant son vécu, sa compréhension des besoins sensoriels et émotionnels, et une approche des réalités familiales. Cet appui par les pairs constitue un véritable levier : il

permet d'offrir aux familles un accompagnement profondément inclusif, sensible et ancré dans le réel, renforçant leur autonomie, leur compétence et leur capacité à trouver des solutions adaptées à leur quotidien.

Etapas de mise en oeuvre

- Identification des besoins
- Formation des équipes à la guidance parentale (et à l'autisme)
- Identification d'un lieu adapté
- Communication

Essaimage



Les principaux leviers

- Adossement à un plateau technique puissant (IME, UEMA, UMSI, Orthophonistes, psychomotriciennes, éducateurs spécialisés, enseignants...)
- Une équipe experte et formée aux TSA (compétences pluridisciplinaires, formation aux recommandations HAS, expérience en guidance, communication, soutien familial)
- Fonctionnement agile et réactif en pratiquant la dynamique de ""l'aller vers""
- Ancrage territorial solide (MDPH, CRA, PCPE, PMI, ASE, CAMSP, REAAP)
- Mutualisation des moyens (Annexe + IME + UMSI, véhicule mis à disposition, matériel prévu via financement numérique (AIRMES)).



Les principaux freins

- Forte demande, risque de saturation (40 enfants en attente à l'IME)
- Territoire très éclaté, ruralité et distances
- Peu de solutions existantes sur le territoire
- Dépendance à des solutions de financements éclatés
- Difficulté d'accès aux informations et aux partenaires



L'établissement

Date de mise en œuvre : September 1, 2023

Durée du projet : 3 mois

Association AIDERA VAR 83200

Type de structure : Médico-social /

Déclenchement

Certains retours du terrain par des professionnels et des parents ont révélés une augmentation des situations familiales critiques, notamment pour des enfants sans solution ou en rupture de parcours. Ce manque d'accompagnement parental constituait une véritable perte de chance pour les enfants, ce qui a poussé l'association AideraVar à créer un dispositif spécifiquement dédié au soutien des familles.



Les ressources

Temps

1 ETP d'éducatrice spécialisée et 0.6 ETP de psychologue. Besoin également d'un véhicule pour la mobilité dans l'ensemble du département.



A considérer

Personnel (équipe project, déploiement...)

Le pôle repose sur une éducatrice spécialisée et une psychologue, mais la demande forte nécessite un renfort humain pour répondre à toutes les sollicitations. L'appui de bénévoles formés est crucial pour maintenir le lien et soutenir les familles.



Beaucoup

Des compétences en interne

Les professionnels sont formés à l'accompagnement du TSA, en guidance parentale, en communication alternative et en compréhension sensorielle afin de proposer un accompagnement personnalisé. L'équipe



La mise en oeuvre

Facilité de mise en oeuvre



Remplace une pratique existante



Les impacts

Sur l'environnement :



Non évalué

Sur les professionnels :



Impacts positifs

Mobilité interne - développement de nouvelles compétences professionnelles

Sur les usagers :



Impacts positifs

L'accompagnement offre aux familles un soutien immédiat, accessible et gratuit, ce qui réduit fortement leur sentiment d'isolement et leur détresse émotionnelle. Les parents reçoivent des outils concrets qui améliorent la compréhension de leur enfant et diminuent le stress familial. Les ateliers collectifs, cafés parents et sorties renforcent le lien social, normalisent les difficultés et permettent aux familles de retrouver confiance dans leurs capacités. Les enfants bénéficient d'un environnement plus apaisé, d'une meilleure communication et d'adaptations cohérentes entre domicile et structure.

Sur l'organisation :



Impacts positifs

Le pôle guidance parentale améliore la coordination territoriale et renforce les liens avec les partenaires institutionnels, qui orientent désormais spontanément des familles vers le dispositif (MDPH, 360, LAP, Maison des Parents, DAPV). L'organisation bénéficie d'une meilleure visibilité territoriale et d'un renforcement de son rôle de plateforme ressource pour la parentalité.

doit maîtriser la coordination territoriale et le travail en réseau, essentiel pour orienter efficacement les familles et éviter les ruptures de parcours.



Des compétences externes (prestations externes)

Le dispositif s'appuie sur les compétences de partenaires comme la MDPH, le CRA, le PCPE, la PMI, l'Éducation nationale et les réseaux d'aide à la parentalité. L'appui d'orthophonistes, psychomotriciens, médecins ou enseignants est essentiel pour construire des réponses éducatives ou de santé adaptées. Enfin, l'intervention de pairs aidants (parent bénévole, adulte autiste) participe à solidifier le dispositif.



Des équipements, du matériel

Le pôle s'appuie sur du matériel éducatif spécifique (jeux adaptés, outils de communication, supports sensoriels) pour accompagner les familles et prêter du matériel à domicile. Des tablettes, ordinateurs portables et smartphones sont nécessaires pour les déplacements, les interventions à domicile et l'usage du dossier informatisé AIRMES. Les deux lieux d'intervention (Annexe + domicile) nécessitent des locaux équipés et un véhicule pour les déplacements sur le territoire varois.



Des financements (internes et externes)

Le dispositif demande un financement pérenne pour garantir la stabilité de l'équipe, qui reste aujourd'hui fragile et dépendante d'appels à projets annuels (CAF, CNR). Un financement dédié est nécessaire.



Parties prenantes associées

- ☒ Administration
- ☒ Direction
- ☐ Services techniques
- ☒ Bénéficiaires
- ☐ Autres

Conditions de succès



Projet inscrit dans la politique de l'établissement

Ainsi, les parcours des familles ne restent plus « sans solution », et l'association peut réorienter plus facilement vers ses autres services (SESSAD, UMSI, IME) grâce à ce premier niveau d'appui.

**Sur le
médico-économique :**



Non évalué